FORMATION PREVENTION DES RISQUES DANS LES LABOS ANGE

RÉFÉRENCE: PR-SST010 - V2026

FORMATION POUR LES CADRES, RESPONSABLES ET FRANCHISES

Public et prérequis :

Formation ouverte aux cadres, dirigeants et responsables des intégrés ou franchisés.

Compréhension de la langue française.

Durée de la formation :

7 heures de formation présentielle au sein des locaux Ange

Matériel nécessaire :

Salle de formation avec possibilité de vidéoprojection.

Accessibilité :

Formation accessible au PMR selon les conditions d'accès dans la salle de formation.

Evaluation :

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Supports pédagogiques :

Evaluations des besoins et tests de positionnement.

Exposés théoriques, mises en situations et études de cas, partage d'expérience.

Transmission d'un aide mémoire.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Sensibiliser et former le franchisé ou les responsables sur leurs responsabilités.
2. Minimiser l'accidentologie au travail.
3. Mettre en place des process afin d'assurer la sécurité des collaborateurs.

PROGRAMME

1. Les grands principes de la responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail :

- Les incidents, accidents du travail et maladies professionnelles. Les conséquences.
- L'obligation de sécurité et de résultat.
- La faute inexcusable.
- La responsabilité pénale, les infractions et délits, les sanctions encourus.

2. La délégation de pouvoir pour prévenir les risques :

- Enjeux et exigences.
- Conditions et conséquences.
- Cas pratiques.

3. L'obligation d'organiser la sécurité :

- Rappel des 9 principes de prévention.
- Les classes de risques et le DUERP.
- Les outils internes à Ange.
- Identifier les risques.
- Notions de prévention et de réaction en cas d'accident.
- Réagir de manière appropriée en cas d'accident ou d'incident.
- Mettre en place une démarche de prévention durable.
- L'organisation des secours

4. Etudes de cas sous forme de gamification.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL